



Bois le Roi, le 27 DEC. 2017

Commune de Bois le Roi

**Mesdames, Messieurs,  
Habitants de la commune de Bois le Roi**

**OBJET**            **Lettre d'Information aux usagers sur la gestion du service d'Eau potable de la commune de Bois le Roi**

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du transfert de la compétence Eau potable de la commune de Bois le Roi vers la communauté d'Evreux Portes de Normandie qui sera effective à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018, nous tenions à vous informer de la nouvelle organisation qui va être mise en place.

Conjointement avec la commune de Bois le Roi, un service d'astreinte va être mise en place pour signaler tout incident sur le réseau de distribution d'eau potable.

La relève des compteurs et la facturation seront dorénavant assurées par l'agglomération.

L'entreprise VEOLIA EAU a été retenue pour intervenir sur lors des demandes d'intervention. (Fuites, changement de compteur, etc..)

Pour cela, vous pouvez joindre nos services de la façon suivante :

Pendant les heures ouvrables : (uniquement de 8h00 à 16h30 du lundi au vendredi)

- ✓ *sujets divers sur factures, mutations, relevés de compteurs* 02 32 31 99 16 ou 02 32 31 99 17 (
- ✓ *changements de compteurs, fuites sur compteurs* 02 32 31 99 43
- ✓ *urgenceeau@epn-agglo.fr*

Pendant les heures non ouvrables : (de 16h30 à 08h00 et de 12h00 à 13h30 du lundi au vendredi et les week-end et jours fériés)

Vous pouvez joindre le service d'astreinte pour les urgences VEOLIA EAU au 02.32.54.70.10

L'agglomération d'Evreux Portes de Normandie à votre disposition pour d'éventuelles questions.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de notre considération la meilleure.

**Le Maire de Bois le Roi**



**Le Vice-président en charge de  
l'Eau et de l'Assainissement**